

Approbation des conventions pour la
période du 18/11/2016 au 31/01/2017.

Conseil d'administration du 6 mars 2017

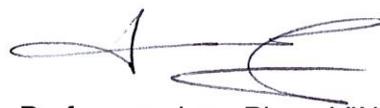
Délibération 2017/03/CA-019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 18 novembre 2016 au 31 janvier 2017.

Toulouse, le 6 mars 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0